



Mission régionale d'autorité environnementale
Centre-Val de Loire

Relevé de décisions de la séance du 12 janvier 2018

Président de la séance : Étienne LEFEBVRE

Autres membres présents : Corinne LARRUE

François LEFORT

Michel BADAIRE

I. Plans-programmes : décisions prises dans le cas de l'examen au cas par cas

Néant

II. Plans-programmes : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Néant

III. Plans-programmes : avis tacite sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Fera l'objet d'un avis tacite le dossier suivant :

— Elaboration du PLU de Perrusson (37)

IV. Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

— Permis d'aménager du lotissement Cosmetic Park à Vennecy et Boigny-sur Bionne (45)

— Projet de parc éolien à Dampierre et Massay (18)

V. Projets : avis tacites sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Feront l'objet d'un avis tacite les dossiers suivants :

— PC centrale photovoltaïque à Menetou-sur-Cher (41)

— PC centrale photovoltaïque à Theillay (41)

— PC extension d'une laiterie à Saint-Denis-de-l'Hôtel (45)

VI. Délégations

Néant

Le Président de la MRAe Centre – Val de Loire,
Président de séance

Étienne LEFEBVRE